

## Les universités plus proches du monde du travail

20-10-2008

Loi LRU . Le gouvernement débloque 55 millions d'euros aux universités, pour la mise en place de bureaux d'aide à l'insertion professionnelle.

La Ministre de l'Enseignement supérieur a annoncé le 8 octobre, le déblocage de 55 millions d'euros, mobilisés sur cinq ans, pour les universités. Avec ces crédits, celles-ci devront installer des bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP).

Conformément à la loi LRU (loi relative aux libertés et responsabilités des universités ), les universités sont tenues de les mettre en place rapidement. Ces BAIP auront un rôle de relais entre les universités et le marché du travail. Ils devront notamment diffuser aux étudiants des offres de stages et d'emplois et accompagner les jeunes diplômés dans leur recherche de premier emploi.

Selon le gouvernement, l'enseignement supérieur et de la recherche devrait bénéficier d'une hausse d'environ 17% des moyens budgétaires et fiscaux, sur la période 2009 à 2011.